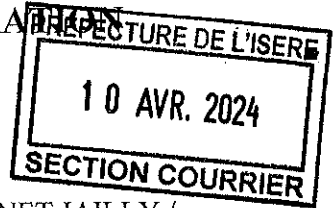




Centre Communal d'Action Sociale

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : **Mardi 2 avril 2024**



Présents : Mmes ZULIAN/ LOMBARDO/BRUNET JAILLY /
SEYMAT/ VIALLE
MM DUMAS / DURILLON/ ALLAMANDO

Absents / Excusés : MM LEROY/TRANCHAND/ AKYUREK
Mmes HAMDI / CUILIER

Pouvoirs : Mme CUILIER à Mme VIALLE
Mme HAMDI à Mme SEYMAT

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Christelle MALIGNON

N° 2024/02/04/19

**OBJET : RESIDENCE AUTONOMIE - PROPOSITION D'AFFECTION DES
RESULTATS 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CCAS**

Valérie ZULIAN, présidente du CCAS, propose au Conseil d'Administration :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats ci-dessous, concernant la résidence autonomie G. Brassens.

EN INVESTISSEMENT :

Résultats de l'exercice 2023	- 42 864,51 €
Résultats antérieurs (2022)	63 874,47 €

	21 009,86 €

Résultats à affecter au BP 2024 (en DM) sur le compte 001 : excédent de 21 009,86 €

EN FONCTIONNEMENT :

Résultats de l'exercice 2023	44 224,42 €
Résultat antérieur reporté 2021	1 904,73 €

	46 129,15 €

Proposition d'affectation des résultats 2023 : 46 129,15 €

Compte 1100 : 1 629,15 € report à nouveau sur le BP 2025
Compte 106860 : 20 000,00 € réserve de compensation des déficits
Compte 10682 : 24 500,00 € réserve affectée à l'investissement

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **ACCEPTE** cette proposition.



EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 3 avril 2024

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Mme Joséphine LOMBARDO
Vice-Présidente du CCAS

